



Langue Palope B. 10. 4.

Burundi
 - crise de 1993
 - regrouping in ballingsbaya
 - etnische spanningen
 - conflictopleiding

MEMORANDUM SUR LE PROBLEME DU BURUNDI

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

A l'occasion de la mission que vous effectuez au Rwanda pour vous enquêter sur la situation qui prévaut au Burundi, nous avons l'honneur de vous souhaiter, à vous et à la délégation qui vous accompagne, la bienvenue et un fructueux travail.

La promptitude avec laquelle vous avez répondu au cri de détresse que nous avons lancé à travers le monde nous permet d'espérer que vous allez très rapidement mobiliser la communauté internationale afin de trouver, une fois pour toute, une solution à la tragédie humaine qui secoue actuellement notre pays, le Burundi.

Nous remercions très vivement le Président de la République Rwandaise, Son Excellence le Général Major HABYARIMANA Juvénal, Son Excellence Madame le Premier Ministre, le Gouvernement et le Peuple rwandais pour leur chaleureux accueil et leur précieuse contribution à la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés burundais qui ne cessent d'affluer sur le territoire rwandais depuis 1965 et dont les derniers en date comptent en leur sein des membres du gouvernement mis en place à l'issue des élections libres et démocratiques de juin dernier.

Nos sincères remerciements vont également à tous les pays amis, les organisations internationales et humanitaires qui défendent les droits de l'homme et la démocratie pour tout ce qu'ils ont déjà déployé comme efforts pour rétablir les institutions mises en place démocratiquement et bafouées par l'armée monothnique tutsi et recrutée sur des bases régionalistes, depuis la sombre nuit du 20 au 21 octobre 1993, ainsi que pour la recherche d'assistance aux réfugiés.

Très brièvement, nous vous présentons l'historique, la situation actuelle et les propositions de solutions que nous jugeons impérieuses pour secourir la population burundaise et lui permettre de réinstaurer les institutions démocratiques dont elle venait de se doter.

1. APERÇU HISTORIQUE

Le Burundi est communément connu comme un petit pays où cohabitent tant bien que mal ou plutôt mal que bien trois ethnies: les Hutu, les Tutsi et les Twa.

Comme l'a résumé un diplomate des Nations Unies très au fait de l'histoire politique récente de notre pays : "Depuis 1961, le sang n'a presque pas cessé de couler, année après année. Les années de relative accalmie n'ont été en réalité que des périodes de répit ou de préparatifs macabres pour faire couler davantage de sang la prochaine fois."

→ Cette cyclique tragédie est le fait de l'Administration et l'armée constituées à plus ou moins 100 % des membres issus de l'ethnie minoritaire tutsi qui ont toujours cru qu'ils étaient les seuls nés pour gouverner, les autres ethnies ne servant aux yeux de ces premiers, que de "serfs taillables et corvéables à merci", à peine considérées comme dotées des mêmes aptitudes que le tutsi.

En ne se limitant qu'aux traits saillants de cette histoire macabre qu'a connu le peuple burundais, l'on peut rappeler les événements suivants :

En 1961, Paul MIREREKANO candidat proposé pour la succession à la tête de l'UPRONA après l'assassinat du Prince Louis RWAGASORE est refusé par l'élite tutsi sous l'égide du premier ministre André MUHIRWA, gendre de MWAMBUTSA IV. Pour ces derniers, un hutu peut tout être sauf Président du parti UPRONA.

En 1962, des syndicalistes hutu sont massacrés par la JNR (Jeunesse Nationaliste Rwagasore) à Kamenge après un meeting du parti UPRONA.

En janvier 1965, le Premier Ministre Pierre NGENDANDUMWE, hutu, est assassiné par les extrémistes tutsi. Les assassins n'ont été ni inquiétés ni poursuivis.

A l'issue des élections législatives de mai de la même année les élus hutu prédominèrent au sein du Parlement et du Sénat. Les roi MWAMBUTSA IV refusa d'entériner ces résultats et d'investir ces chambres de ce fait. Et contre toute attente, le roi, conseillé par des extrémistes tutsi, imposa un Premier Ministre Tutsi ne faisant partie d'aucun des deux partis en lice, à savoir l'UPRONA et le P.P.

Quand le Parlement revendiqua ses droits, l'armée, conduite par le sinistre Capitaine MICOMBERO, tutsi hima alors Secrétaire d'Etat à la Défense, se déclina à son tour contre les populations innocentes et massacra tous les élus,

en 1965?
 les intellectuels civils et militaires hutu, n'épargnant ni enfants, ni femmes, ni hommes et laissant plusieurs centaines de milliers d'orphelins; comme pour leur signifier le refus de partage et d'alternance démocratique et pacifique au pouvoir.

Le très sanguinaire Micombero, malgré cette triste complicité, trahit son roi et le détrona le 28 Novembre 1966. Depuis cette date, le Burundi ne vivra que de tragédies et Micombero s'entoure d'une bande d'extrémistes tutsi à majorité hima dont la 1ère préoccupation était l'extermination de l'ethnie hutu; en témoigne les massacres périodiques de 1969 et 1972 qui se soldèrent par des centaines de milliers de morts, d'exilés et d'orphelins.

Le 1er novembre 1976, le Colonel BAGAZA, un autre tutsi hima de Bururi aussi renversa Micombero. Son pouvoir ne fit rien pour éliminer les maux qui minaient le régime de son prédécesseur : le tribalisme, le régionalisme, le clanisme et le clientelisme sans oublier la mauvaise gestion de la chose publique. Les Hutu restèrent sous-représentés dans toutes les structures de l'Etat et quasi inexistantes dans l'armée, la police et la magistrature.

La guerre déclarée contre l'Eglise fut une goutte qui fit déborder le vase et renversa le dictateur le 3 septembre 1987.

Comme ses deux prédécesseurs, le Major BUYOYA qui arriva au pouvoir par un coup d'Etat est également un tutsi hima de la même commune de Rutovu (Bururi).

Si dans son discours programme le règlement de la question Hutu-Tutsi n'était pas à l'ordre du jour, les événements de NTEGA-MARANGARA en août 1988 démontrèrent au pouvoir et surtout à l'opinion internationale que cette question demeurerait fondamentale pour une politique de paix et de justice sociale au Burundi. Suite à la pression des partenaires du Burundi et à l'opinion internationale, le Major Buyoya initia une politique dite d'unité nationale qui a conduit à l'adoption d'une charte lacunaire et d'une constitution qui consacre le multipartisme.

Toutefois, le Parti UPRONA ne permit pas aux différentes sensibilités politiques de participer au débat sur les futures institutions, ce qui se traduisit par des déséquilibres frappants au niveau du contenu de la charte et de la constitution.

Malgré les balises que l'UPRONA avait érigées dans la loi fondamentale pour pérenniser son pouvoir, le parti SAHWANYA-FRODEBU sortit vainqueur des élections libres et démocratiques de juin dernier. Celles-ci ont porté au pouvoir Son Excellence Monsieur Melchior NDADAYE.

Les belles déclarations de l'armée avaient laissé espérer

qu'enfin le Burundi allait vivre une ère nouvelle de paix, de justice sociale, de liberté et de démocratie qui avaient tant fait défaut au Burundi. Ce fut hélas un leurre. Au cours de la nuit du 20 au 21 octobre, cette même armée a mis en marche sa machine de guerre et d'extermination. Son Excellence le Président Melchior NDADAYE, le Président de l'Assemblée Nationale Monsieur Pontien KARIBWAMI, le Vice-Président de la même assemblée, des membres du Gouvernement et de l'Administration ont été froidement exécutés.

Le cas le plus horrible fut l'assassinat de l'épouse du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération (alors qu'elle tenait son bébé) à son domicile avec une voisine venue s'enquérir de ce qui était arrivé à son mari. A défaut d'avoir pu appréhender ce dernier, les deux dames furent froidement abattues.

II. SITUATION ACTUELLE

Présentement, l'armée opère cyniquement des arrestations et massacre arbitrairement des populations sans défense pour la simple raison que les victimes sont Hutu.

Les putschistes ont instauré un état d'exception sur tout le territoire et mis en place un prétendu "Comité National pour le Salut Public" qui ne fait que plonger le Burundi dans l'abîme. Les informations qui nous parviennent font état de massacres de femmes, enfants et hommes à travers tout le pays. Il est actuellement difficile d'établir un bilan si ce n'est qu'un constat sombre : l'armée sème la mort et la désolation à travers tout le pays.

Après l'exécution des autorités démocratiquement élues, quelques membres du Gouvernement rescapés se sont réfugiés les uns à l'intérieur du pays et les autres à l'extérieur. L'armée poursuit dans l'entre-temps sa folle aventure en tuant systématiquement tout membre de l'ethnie hutu, exposant de ce fait le pays à une guerre civile imminente si la Communauté Internationale ne prend pas ses responsabilités en mains conformément au droit international.

Un nombre de jour en jour croissant de morts, de veuves, d'orphelins et d'exilés risquent d'être le tribut payé par un peuple paisible mais meurtri par les actes criminels de l'armée. Par rapport à cette "armée" sinistre qui foule à ses pieds les principes élémentaires de respect des droits de l'homme en massacrant son peuple, on peut se demander bien évidemment s'il s'agit là d'une véritable armée nationale. Il semble bien que non. Ses forfaits répétitifs depuis l'indépendance du Burundi prouvent à suffisance que l'on se trouve en présence d'une milice criminelle dont le maintien ne pourrait que compromettre de façon quasi permanente la paix et la tranquillité des citoyens. Pour

l'avenir, la question de cette milice doit donc être au centre des préoccupations de la nation burundaise.

III. QUESTIONS POSEES ET SOLUTIONS ENVISAGEABLES

Afin de trouver des solutions au problème du Burundi, il convient d'en synthétiser les questions générales et particulières du moment. De manière générale, il se pose des questions du Gouvernement, de l'administration, de l'armée et de la gendarmerie, de la justice et des corps de police.

1. Le Gouvernement : Tous les présidents militaires, putschistes de surcroît, qui se sont succédés sont tutsi du même clan et originaires d'une même commune RUTOVU.

Au cours des putschs successifs réussis ou manqués il n'eut pas d'effusion de sang et pour cause : les présidents en exercice et les putschistes étaient d'une même ethnie; les loups ne se mangent pas entre eux !

2. L'administration : Tous les postes de responsabilités étaient jusqu'en juin dernier détenus à plus de 90 % par des tutsi

3. L'armée et la gendarmerie : Depuis 1965, 1969 et 1972, l'armée a été épurée de tout élément hutu. Dès lors, tout élément hutu qui tente de s'enrôler est systématiquement écarté jusqu'en 1988 et 1991. Cette armée est formée et sensibilisée pour protéger une seule et même ethnie tutsi et massacrer chaque fois qu'il y a une élite hutu qui se dégage.

4. La justice et les corps de police
Il s'avère malheureusement que ces organes aussi sont actuellement formés de tutsi à 99 % puisque la Faculté de Droit et les différentes écoles spécialisées étaient inaccessibles aux hutu.

Face à ce constat, quelles solutions peut-on envisager pour l'avenir du Burundi ?

1. L'armée et la gendarmerie
Cette armée et la gendarmerie viennent encore une fois confirmer à la face du monde qu'elles sont loin d'être nationales, mais sectaires.

En effet, elles viennent de commettre l'ignoble assassinat du Président de la République et Chef des Armées démocratiquement élu. Et comme cela ne suffisait pas, en vue sans doute de paralyser le fonctionnement des institutions démocratiques mises en place, elles ont tué également le Président et Vice-Président de

l'Assemblée Nationale et ont poursuivi tous les membres du Gouvernement dont certains ont été exécutés.

Poursuivant leur sale-besogne, elles ont commencé à massacrer des populations innocentes et particulièrement hutu, massacres poursuivis jusqu'à ce moment.

Actuellement, elles refusent tout commandement. Qu'en est-il donc encore de cette armée ? Peut-elle être encore considérée comme une armée nationale ? Peut-elle protéger les institutions établies ainsi que la population ?

Pour notre part, nous sommes convaincus que cette armée n'est plus une armée mais une bande de criminels, qu'il faut restructurer le plus rapidement par une ARMÉE VÉRITABLEMENT NATIONALE ET LOYALE.

2. Il s'avère impérieux de réorganiser la justice et les corps de police car sans cela, il sera toujours impossible de garantir la paix et les droits de l'homme.
3. Il faut continuer les efforts qui étaient déjà entrepris par l'actuel Gouvernement afin de restructurer l'administration sur base de la compétence technique et de l'impartialité.

C'est pourquoi, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, nous formulons le vœu que les amis du Burundi et la communauté internationale conjuguent leurs efforts pour aider le Burundi à mettre en oeuvre des solutions d'urgences d'abord et des mesures durables ensuite.

Il suit de ce qui précède que des mesures urgentes et durables doivent être prises.

SOLUTIONS D'URGENCE

1. Déployer sans délai une force internationale dont la première mission est de dissuader les militaires à rentrer dans leurs casernes;

La 2ème mission est de permettre d'une part au Gouvernement légal de fonctionner, condition sine qua non au rétablissement de l'ordre, de la sécurité publique, de la protection des personnes et des biens et d'assister les victimes : veuves et orphelins et d'autre part, à l'Assemblée Nationale de se réunir en vue de reconstituer son bureau;

2. Considérer les crimes commis par les putschistes comme rentrant dans la catégorie des crimes contre l'Humanité, imprescriptibles et devant être jugés par un tribunal spécial;

- 3. Désigner une commission internationale d'enquête, pour éviter la disparition des preuves, et que lumière soit faite sur les massacres toujours en cours depuis le 21 octobre 1993.

MESURES DURABLES

- 1. Aider dans la restructuration de cette armée par la force internationale;
- 2. Mettre sur pied une armée nationale seule capable de protéger les institutions démocratiques et tout le peuple burundais sans distinction ethnique et régionale;
- 3. Aider le Gouvernement à réformer l'appareil judiciaire et les corps de police.

Telle est, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, notre appréciation de la situation qui prévaut dans notre pays, ainsi que nos propositions pour que la paix, la démocratie et le droit triomphent à jamais de la violence au Burundi.

Le peuple burundais a les yeux tournés vers la Communauté Internationale que Vous représentez, confiant que vous pourrez assez rapidement lui venir en aide pour sortir des affres de la violence que l'"armée" lui fait subir, pour enfin vivre une ère de paix, de quiétude, de justice, de liberté et de démocratie, si indispensable à la poursuite des efforts de développement au BURUNDI.

Fait à Kigali, le 26 Octobre 1993

Pour le Gouvernement Légal de la République du Burundi en exil,

Dr Jean MINANI
 Ministre de la Santé Publique,
 Représentant Itinérant et Plénipotentiaire.

